

LA POLITIQUE IVOIRIENNE DE DEVELOPPEMENT

La Côte-d'Ivoire fournit un exemple presque unique en Afrique d'un pays qui, dépourvu de pétrole, a su amorcer un véritable développement économique qui explique qu'on ait pu souvent parler d'un véritable « miracle ivoirien ». Depuis 1988, le miracle est remis en cause.

1- Priorité à l'agriculture :

Peu peuplée, dépourvue de grands gisements de matières premières, la Côte-d'Ivoire est le seul pays d'Afrique- et l'un des rares du Tiers Monde- à avoir misé systématiquement sur l'agriculture pour assoir son développement économique.

Au cacao et au café introduits par la colonisation, le pays indépendant a ajouté les ressources de l'hévéa, du palmier à huile, de l'ananas et du coton, afin de ne pas faire dépendre l'économie ivoirienne du revenu de ses deux principales productions.

Aujourd'hui, l'agriculture emploie encore 59% des actifs et assure plus de la moitié des recettes d'exportation.

2- Priorité à l'exportation :

La Côte-d'Ivoire a spécialisé son économie dans la vente aux pays de la zone tempérée – France et Pays-Bas en tête – des produits de son territoire : d'abord le bois, puis le cacao et le café ; plus récemment, les ananas.

Le pays essaie aussi d'exporter vers ses voisins africains les produits de sa jeune industrie : cotonnades, produits pétroliers raffinés et, peut-être bientôt, des produits informatiques fabriqués avec l'aide de la Taïwan.

3- Des Conditions favorables :

- Ces choix politiques ont été servis par une grande stabilité politique, assez exceptionnelle en Afrique, ainsi que par la personnalité de l'acteur principal de cette stabilité, le président Houphouët-Boigny, au pouvoir depuis l'indépendance.

- Celui qu'on a surnommé « le sage de l'Afrique » a su construire à la fois une politique de

Développement et une image rassurante de son pays qui a permis d'attirer les **capitaux étrangers** nécessaires.

- Ce développement à base agricole à reposé également sur **une abondante main-d'œuvre** en bonne partie fournie par les pays voisins plus pauvres : main-d'œuvre docile et peu payée qui n'a que peu profité du « miracle ivoirien ».

4- Les limites du « miracle ivoirien » :

- L'exportation massive des **bois tropicaux**, combinée aux besoins de l'**agriculture traditionnelle** ou de **plantation**, s'est traduite par une grave déforestation, véritable **pillage du milieu naturel** : les massifs de forêt dense, qui occupaient **15,6 millions d'hectares** en **1900**, n'en occupaient plus que **9 millions** en **1966** ; en **1985**, cette superficie était tombée à **3 millions**.

- Tournée vers les exportations, **le pays dépend des marchés internationaux** : à la fois de l'investissement étranger (qui représente le **3/4** des entreprises industrielles privées) et des variations des cours des matières premières exportées. En particulier, la baisse des cours du café et du cacao se traduit chaque fois par de fortes difficultés économiques, en dépit des efforts de l'Etat pour atténuer les variations : création de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix Agricoles qui garantit un prix minimum au producteur, organise la collecte et la vente des produits à l'étranger.

- L'agriculture est surtout destinée à l'exportation, on a davantage négligé l'**agriculture vivrière**, si bien que cette dernière ne satisfait plus les besoins d'une population en accroissement rapide, et contraint le pays à importer des produits alimentaires.

- Conséquence de son important effort d'équipement ainsi que de difficultés économiques passagères, le pays a dû s'endetter auprès des pays riches, principalement européens : **en 1987**, la **dette extérieure** dépassait les **7 milliards de dollars**, représentant **71%** du produit national brut (taux élevé mais non exceptionnel dans le Tiers Monde).

Avec la chute des cours du café, la Côte-d'Ivoire s'est récemment déclarée insolvable, dans l'incapacité de rembourser les échéances de ses emprunts pourtant récemment rééchelonnés. C'est **en 1988** que **l'effondrement du cours du cacao a provoqué une baisse des recettes de la Côte-d'Ivoire**. **En 1990**, les recettes ont diminué de **2,5**.

- Enfin, le développement économique du pays n'a pas également profité à tous et les **inégalités sociales** se sont accrues : en particulier, la main-d'œuvre étrangère qui a contribué au « miracle ivoirien », n'en a guère recueilli les fruits et le pays abrite aujourd'hui un **sous-prolétariat étranger** vivant dans des bidonvilles que l'Etat s'efforce périodiquement de faire disparaître.

Les **inégalités régionales** se sont également développées, au profit d'Abidjan et de la zone forestière en général (qui accueille les plantations) et au détriment de la zone de savane, moins favorisée.